



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Services communs

Montreuil, le 22 mai 2025

CABINETS MÉDICAUX

NE LAISSONS PAS DÉRAILLER NOS SERVICES MÉDICAUX SNCF !

À l'heure où les services médicaux font face à de nombreuses menaces en lien avec l'instauration de la complémentaire santé obligatoire et la mise en œuvre du règlement européen STI OPE, la CGT appelle tous les cheminots à la vigilance et la mobilisation.

Dès le 5 juin, imposons tous ensemble le développement de nos services de santé SNCF et de meilleures conditions de travail pour les personnels.

LA SITUATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EST PRÉOCCUPANTE.

Aujourd'hui, les services médicaux SNCF sont en souffrance. Malgré des besoins de suivi et de prise en charge en augmentation, la Direction poursuit le non-remplacement des départs, le gel des embauches et la répression salariale. Elle évoque même un « dépoussiérage » des CFAS (centres ferroviaires d'aptitude sécurité) sans aucune considération humaine ni proposition de transfert en santé au travail ou en soins pour les soignants.

Dans le même temps, des postes d'infirmier·e restent vacants ou sont supprimés. Secrétaires et infirmier·e·s tiennent plusieurs postes, des alternantes font office de secrétaires et des assistantes de santé au travail formées attendent la création du poste promis. Par conséquent, le nombre d'agents gérés par les gestionnaires de guichet Médecine du travail augmente considérablement, alors que leur effectif actuel ne permet pas d'assurer des remplacements lors de leurs absences.

De plus, les professionnels sont soumis à de multiples outils, avec pour seule formation des e-learning sans temps dédié supplémentaire, en raison d'un effectif restreint. La Direction fixe des objectifs de plus en plus exigeants sans les ressources nécessaires, notamment en prévention et diverses missions, et insiste sur des « taux d'ancrage » des VIP (visite d'information et de prévention) en constante augmentation.

Cette pression entrave la pleine réalisation de la mission de santé publique et de protection des travailleurs. Ces conditions délétères nuisent au suivi régulier, à la qualité de vie au travail des cheminot·e·s et à la sécurité, éloignant les soignants de leur vocation au détriment de la santé des cheminot·e·s.

Les médecins, en sous-effectif chronique, ne peuvent répondre aux besoins, et les délais de visite s'allongent de manière très inquiétante. Cette négligence touche également les laboratoires, dans lesquels le maintien d'un personnel compétent et d'équipements performants est pourtant fondamental. Pourtant, la Direction semble les reléguer au second plan dans sa vision de la « modernisation ».

Pour la CGT, on ne soigne pas les cheminot·e·s avec des outils numériques mais avec du personnel soignant qualifié et en nombre. Ce n'est pas seulement un problème de conditions de travail mais une question de santé publique et de sécurité ferroviaire. Sans personnel qualifié (secrétaires médicales, infirmières et médecins) et sans la technicité et l'expertise des



personnels de laboratoire, ce sont les cheminot·e·s, les trains et les usager·e·s qui sont en péril. La médecine du travail est un droit fondamental et un enjeu de sécurité. Sans soignants, les visites médicales, la santé et l'avenir de chacun sont en danger.

Il est impératif de souligner également le rôle crucial des laboratoires et de leur personnel hautement qualifié. Leur technicité pointue est indispensable pour des diagnostics précis et un suivi biologique fiable de la santé des cheminot·e·s. La qualité de leur travail contribue directement à l'efficacité de la médecine du travail et à la sécurité ferroviaire.

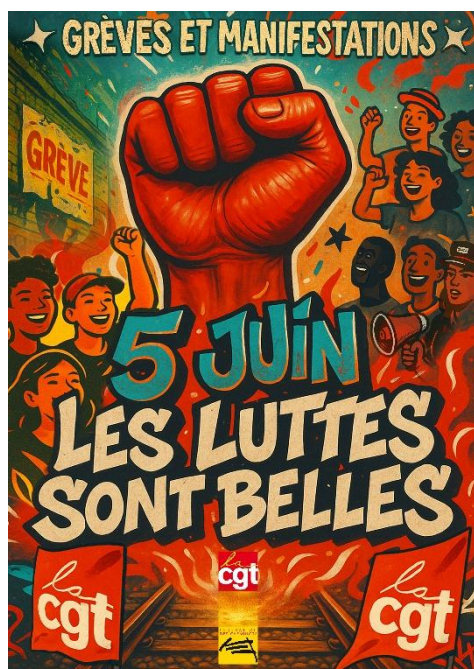
AGIR POUR LA SANTÉ ET POUR L'AVENIR !

Face au démantèlement méthodique des cabinets médicaux, la CGT oppose le recrutement massif en CDI d'infirmières, secrétaires et médecins du travail. De même, les laboratoires doivent bénéficier des investissements nécessaires en lien avec leur expertise technique essentielle.

La **CGT reste mobilisée** et poursuivra la défense des salarié·e·s jusqu'à l'obtention des revendications. Pour exiger des réponses, une **nouvelle demande de concertation immédiate (DCI)** sera envoyée très prochainement pour revendiquer :

- l'arrêt de la dégradation des conditions de travail ;
- le recrutement massif en CDI d'infirmières, secrétaires médicales, médecins, technicien·ne·s de laboratoire ;
- la reconnaissance des diplômes et spécialités de toutes les infirmières à la classe 6 ;
- l'accès aux postes de GMT et AST pour les secrétaires de laboratoire ;
- le respect des effectifs réglementaires afin d'éliminer la surcharge de travail ;
- l'accès aux soins pour tous (contractuels, retraités et ayants droit) ;
- l'arrêt de la répression salariale ;
- la présentation d'un réel projet concernant l'avenir et la pérennité des CFAS et de leur personnel ;
- une véritable évaluation de l'état de santé des cheminot·e·s ;
- la réintégration des services médicaux dans une entreprise unique et intégrée.

D'ores et déjà, la CGT appelle l'ensemble des cheminot·e·s des services médicaux à agir et à rejoindre la CGT pour construire ensemble un autre avenir pour nos services de santé !



**TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE
LE 5 JUIN 2025 !**

